

Réf: Dossier 335264

Avis de constitution

SOCIETE « BELLWETHER INTERNATIONAL SCHOOL ABIDJAN » en abrégé « BISA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 231, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BELLWETHER INTERNATIONAL SCHOOL ABIDJAN » en abrégé « BISA »

Objet : ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 231, Ilot 34

Dirigeant(s) Mme EKEYEKWU ONYINE EVEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06947 du 23/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49285/GTCA/RC/2024 du 23/08/2024

